

## val de gâtine

### Plusieurs projets de rénovation en vue

Le conseil communautaire du Val de Gâtine (CCVG) s'est réuni dans la salle de conférences du Smited à Champdeniers, mardi 19 mars. Les élus ont pris des décisions suivantes.

**Rénovation énergétique des bâtiments.** Une présentation de l'avant-projet des travaux de rénovation énergétique de l'école Le Lavoir de Saint-Pardoux-Soutiers est réalisée par l'agence Architectes Associés de Niort. Les élus valident le budget prévisionnel d'un montant de 743.000 €. Les travaux se dérouleront en plusieurs phases pour une durée totale de treize mois. Puis, l'agence Flam Ingénierie de Chasseneuil-du-Poitou a pris le relais pour évoquer l'avant-projet lié à l'école La Gâtinelle de Mazières-en-Gâtine. Un pro-

gramme de rénovation énergétique d'envergure qui impactera l'ensemble du groupe scolaire. Le budget global s'élève à 1.036.000 €.

Pour terminer, Jean-Denis Champeau, directeur des services techniques bâtiments de la CCVG, a présenté l'avant-projet définitif des travaux du multi-accueil l'Ombrelle de Saint-Pardoux-Soutiers. Il s'agit de travaux de réhabilitation et de rénovation énergétique pour un montant de 1.353.000 €. Le plan de financement, avec demandes de subventions, est validé. L'option photovoltaïque, quant à elle, va être réétudiée car des interrogations subsistent.

**Taux d'imposition locaux.** Il est décidé de ne pas augmenter les taux de fiscalité et de les

maintenir comme suit: taxe d'habitation sur les résidences secondaires à 12,84 %, foncier bâti à 2,39 %, foncier non-bâti à 11,28 %, cotisation foncière des entreprises à 22,84 %.

**Compte financier unique 2023.** Chiffres à l'appui, Jean-Pierre Rimbeau, le président, a dressé le bilan financier de la collectivité. Fin 2023, malgré la flambée des coûts des énergies, la situation de la CCVG est saine. Elle est aussi peu endettée. Lecture, présentation et vote du budget 2024 suivront pour mobiliser les élus jusque tard dans la soirée.

**Attribution de marché.** Le marché de travaux de revêtement routier pour l'année 2024 est attribué. C'est l'entreprise Eiffage qui est retenue.